



Compte rendu du groupe de travail « connaissance du milieu » n°4

Site Natura 2000 du Plateau du Four - Loire Atlantique

Le Croisic – 16 décembre 2011

Ordre du jour :

- Présentation du diagnostic écologique du site (résultats finaux)
- Mise en évidence des enjeux de conservation des habitats/espèces d'intérêt communautaire
- Pré-définition des objectifs de développement durable

Personnes présentes :

Françoise GUIMAS	DREAL Pays de la Loire
Marie Béatrice GILARD	CG 44
Franck DELALANDE	SUBAQUAVIA Saint-Nazaire
Agnès GARCON	Armateurs de France
Jean Pierre CORGNET	UNAN 44
Daniel MARIE	UNAN France
Armelle DUJARDIN	Club de Plongée CASCA
Catherine GENTRIC	LPO
Christophe LECLERC	Comité Régional de la Conchyliculture
Daniel LE GALL	CLPMEM Loire Atlantique Sud
Antonin HUBERT	COREPEM

Introduction

M. HUBERT commence par excuser l'absence de certains participants, pour des raisons liées aux intempéries : Mme BRIVOAL (COREPEM), M. LECHAT (ELV), Mme DORLE (UNAN).

Il rappelle que le prochain COPIL (le 24 janvier 2011) sera l'occasion de valider le diagnostic écologique du site. Un projet écrit sera adressé début janvier aux membres du COPIL.

Présentation du diagnostic écologique

M. HUBERT présente les résultats de l'inventaire cartographique réalisé par les bureaux d'étude TBM et HOCER sur le site du Plateau du Four, ainsi que les autres travaux ayant permis de dresser ce premier diagnostic écologique.

=> Voir le support de présentation joint à ce compte rendu

Echanges entre les participants

Mme GARCON indique qu'un modèle de courantologie a été développé par Sogreah, pour le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire. Le modèle a été validé par le conseil scientifique du GIP Loire Estuaire. L'emprise de ce modèle comprend le Plateau du Four. Il paraît envisageable d'utiliser ces résultats dans le cadre de Natura 2000, pour étudier par exemple la question des apports sédimentaires.

Mme GILARD insiste sur ce point : compte tenu de l'implantation du site par rapport aux estuaires de Loire et de Vilaine, l'aspect courantologie mériterait d'être davantage développé et étudié dans le cadre de Natura 2000. On sait par exemple que les courants de marée du secteur ont été modifiés suite au creusement du chenal Nord de la Loire. Certains phénomènes résultants de ces modifications ont pu être observés jusqu'en mer d'Iroise.

M. LECLERC demande pourquoi on ne trouve plus de moules sur le Plateau du Four. M. HUBERT précise que cette question a été soulevée plusieurs fois par les pêcheurs récréatifs. Aucune réponse définitive ne peut pour l'heure être apportée, certains usagers ont avancé que sa présence sur le Four est cyclique. M. LECLERC précise qu'il s'agissait de la moule d'Espagne (*Mytilus galloprovincialis*), une variété différente de celle trouvée à la pointe du Croisic. M. HUBERT rapporte des observations relatives à l'exploitation du gisement, par le passé, par des conchyliculteurs. D'après M. LECLERC ce n'est pas cette exploitation qui est responsable de la disparition de la moule sur le site : les moules sont de toutes façons arrachées par les tempêtes hivernales, ce qui permet au site de capter de nouveaux

naissains. M. HUBERT précise que dans tous les cas, l'exploitation commerciale de ce gisement n'est plus possible, celui-ci ne faisant l'objet d'aucun classement sanitaire.

M. LECLERC s'interroge par ailleurs sur l'apparition de sargasses là où se trouvaient autrefois les moules, sur un petit secteur situé entre la calebasse et le phare. Il s'agit d'une espèce saisonnière, visible sur le site entre mai et juillet. M. HUBERT répond que la présence de cette algue mériterait effectivement d'être suivie à l'avenir. La cartographie des laminaires du plateau, réalisée par l'association ELV, met également en évidence une zone de sargasses, au centre du plateau.

Mme GUIMAS, rapportant des propos de Mme BARILLE, indique que la disparition des moules pourrait être rapprochée de la multiplication des étoiles de mer aux abords du Four. Une succession cyclique faisant intervenir ces deux espèces a été observée sur d'autres sites. Les étoiles de mer constituent en effet un prédateur farouche du bivalve : elles peuvent décimer un banc de moules, disparaissant une fois le gisement épuisé.

Mme GARCON indique que les relevés sonar réalisés dans le cadre de l'inventaire cartographique pourraient servir à l'étude des transports sédimentaires sur le site. Il est donc selon elle important de conserver cette donnée brute, ainsi qu'un rapport de campagne précis pour faciliter son exploitation.

M. LECLERC demande si la vue aérienne (voir le [support de présentation](#)) du Plateau du Four est consultable. M. HUBERT répond qu'elle figurera dans le rapport complémentaire du DOCOB, qui sera adressé aux membres du COPIL.

Pour Mme GILARD, il paraît évident que le milieu marin est encore largement méconnu (il n'est par exemple pas possible de caractériser aujourd'hui l'état de conservation de certains des habitats présents sur le site, ou encore de caractériser l'impact des différentes activités anthropiques sur ces habitats). Le site Natura 2000 du Plateau du Four doit selon elle constituer un site expérimental pour améliorer les connaissances.

Plus d'informations, contactez :

Antonin HUBERT
Chargé de mission Natura 2000 au COREPEM
natura2000.pdf@gmail.com

Tél. 02 40 60 19 93

Voir le site internet : <http://plateaudufour.n2000.fr/>